

Le procureur Leclerc en lutte contre le « business »

À l'heure des bilans et avant d'intégrer ceux de Morlaix, le parquet brestois revient sur une année 2010 marquée par une augmentation d'atteintes aux biens et une lutte constante contre le trafic organisé de stupéfiants.



Le procureur Leclerc (à droite, ici au côté du président Stoll) se réjouit d'avoir « repris pied dans des quartiers que les dealers cherchent à sanctuariser » et n'en démord pas : « Il n'y a pas, dans cette ville, de zones de non-droit ».

Voici un mois, peut-être un peu plus, que les délits et autres crimes commis dans le secteur de Morlaix-Carhaix font l'objet de toutes les attentions du parquet brestois et de la permanence pénale. Le procureur Leclerc n'en tire aucune conclusion hâtive mais se doute qu'à la très forte population urbaine brestoise va dorénavant s'ajouter une forte population plus rurale. « Il y a dorénavant environ 510.000 personnes sur notre ressort, dont 150.000 qui viennent de l'axe Morlaix-Carhaix », chiffre-t-il, « et ce que je vois pour l'instant est une délinquance classique, avec un fond d'alcool massif et des

comportements de violences importants ». Mais rien de « structuré » comme à Brest où l'année 2010 aura été frappée, pour le parquet, du sceau de la chasse aux trafics organisés de stupéfiants. « Attention ! Brest n'est pas une ville de banlieue parisienne, mais, toutes proportions gardées, alimente un trafic structuré où sont en jeu des investissements considérables. À Brest, des gens font du business et en vivent ». Pour mener la chasse, le procureur Leclerc a lui-même façonné un poste qu'occupe le vice-procureur Bastien Diacono, qui doit « faire accrocher le parquet aux efforts de la brigade des

stupés ». Le procureur Leclerc se réjouit, pour cette année 2010, d'avoir « repris pied dans des quartiers que les dealers cherchent à sanctuariser. Jusqu'à mars, la police était systématiquement caillassée en arrivant sur zone. Nous n'avons pas déserté le terrain, je pense même que nous avons inversé la tendance. Il n'y a pas, dans cette ville, de zones de non-droit », considère le magistrat.

Chasse au couteau

À part ce secteur sensible, la ville de Brest ne connaît selon lui aucun signe du crime organisé. Pour autant, les atteintes aux

biens ont progressé cette année, alors que les atteintes aux personnes sont « stables ». Souvent, le lit du méfait se borde d'un « flot d'alcool », toujours générateur numéro un des troubles d'ordre public ou intrafamilial.

Mais le procureur Leclerc s'alarme davantage de la banalisation du couteau, entré dans les mœurs. Profondément choqué par le meurtre de Portsall à l'arme blanche « qui peut se reproduire chez certains jeunes déstructurés qui vivent dans le rapport de violence », il estime « devoir une tolérance zéro » sur le port d'arme afin d'éviter « le hasard de la trajectoire » d'une lame.